



OPSAC
Organismes publics
de soutien aux arts
du Canada

CPAF
Canadian
Public Arts
Funders

**ORGANISMES PUBLICS DE SOUTIEN
AUX ARTS DU CANADA (OPSAC):**
Discours à l'intention pour la réunion de
développement stratégique à Edmonton, juin 2011

De l'utilité de l'art pour la diversité critique, la justice sociale et l'avenir de l'art et de la culture au Canada

Discours à l'intention des directeurs généraux des Organismes publics de soutien
aux arts du Canada (OPSAC), Edmonton, juin 2011

Rinaldo Walcott

Professeur agrégé et président, Département de sociologie et d'études sur l'équité
Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Université de Toronto

*Lorsque nous voyons les activistes de l'art de notre époque réinventer la roue, nous devrions
nous rappeler qui a inventé la roue que nous avons refabriquée, et que la seule roue qui dure
est celle de la réinvention.*

(Cameron Bailey, "Foreword", 13 Conversations about art and cultural race politics, p. 8)

Parfois, en prenant en main les problèmes de l'Autre, il est possible de se trouver soi-même.
(Édouard Glissant, Poétique de la relation, p. 18)

*L'industrie de l'art tout entière a systématiquement exclu l'appréciation et l'inclusion de
pratiques artistiques d'autres points de vue culturels. L'art contemporain a été défini par et
pour les Blancs. Si l'on regarde dans les environs de Vancouver, il y a eu très peu de
changement. Les institutions sont les mêmes. Elles n'ont pas réaffecté les ressources, elles n'ont
pas envie de partager le pouvoir et l'accès. Le dur combat du « financement de la diversité » a
été détourné. L'argent n'est pas allé aux nouvelles initiatives lancées par de nouvelles
communautés, mais plutôt à leur « inclusion » dans les institutions existantes.*

(Wong, Fuse Magazine, vol. 21, n° 3, 1998)

Introduction

Alors que le XXI^e siècle est bien entamé, certaines des grandes questions du siècle
dernier restent d'actualité et continuent de nous troubler, et il semble qu'il n'y ait
aucune réponse en vue. Il paraît même encore plus urgent de se pencher sur les
questions et les préoccupations liées à la justice sociale, à l'égalité, à la diversité et
au multiculturalisme maintenant que les relations globales nous rapprochent et
nous font rencontrer chaque jour nos semblables. Il devient de plus en plus difficile
de vivre sa vie à l'intérieur des frontières bien délimitées de sa communauté, ce qui
met en évidence combien il est urgent, à notre époque, de trouver la manière de
vivre avec la différence humaine. Cette allégation générale selon laquelle l'urgence
de notre époque est de trouver comment vivre avec la différence humaine suggère
un contexte unique au secteur des arts et de la culture, car ce secteur est intimement
lié à toutes les façons dont les gens peuvent se rassembler et se rassemblent, ou

viennent à la rencontre les uns des autres à travers les différences et au sein de celles-ci. Le secteur des arts et de la culture est multiple : il est créatif, représentatif, social, c'est de la présentation, de l'économie, et franchement, il est essentiel à la vie humaine. Ainsi, la manière dont les arts et la culture abordent la question « Comment vivre ensemble avec nos différences? » a des conséquences énormes sur l'ensemble de la société.

Au cours de cet exposé, je tenterai de parler des questions, des préoccupations et des enjeux liés à la justice sociale, au multiculturalisme, à la diversité critique et à l'équité dans le milieu des arts et de la culture. Mon objectif est double : d'abord, étendre les termes conceptuels généraux que pourrait adopter un secteur des arts et de la culture et ce à quoi il pourrait ressembler, maintenant et à l'avenir, si la justice sociale, la diversité critique et l'équité devaient se situer au cœur de sa mission. Ensuite, en quoi le fait de relever un tel défi permettrait-il de rester en phase avec la nature changeante de la situation démographique du Canada, à l'heure actuelle et à l'avenir. Il est important de continuer à parler de la situation démographique actuelle et future du Canada, et de demander jusqu'à quel point il est possible de remettre concrètement en question la façon dont cette évolution démographique peut permettre de « renouveler » le milieu des arts et de la culture au Canada d'une manière à la fois inédite et stimulante. Il est également crucial de ne pas perdre de vue que les populations et les groupes émergents, les communautés si vous préférez, sont également cruciaux dans le cadre de ces discussions (je pense ici en particulier aux communautés de personnes handicapées). Cet exposé montre que la justice sociale, le multiculturalisme, la diversité critique et l'équité sont essentiels à l'avenir des arts, et non un simple enchevêtrement antagoniste avec les communautés d'autrefois ou exclues. Je cherche donc à fournir quelques outils conceptuels permettant de réfléchir à notre conjoncture culturelle actuelle d'une manière qui laisse la place à la possibilité de vivre notre vie différemment.

Avant de commencer, j'aimerais dire quelques mots sur les termes que j'utiliserai. Les trois termes suivants sont au cœur des idées que je développerai aujourd'hui :

- Multiculturalisme
- Diversité critique
- Justice sociale

Dans mes propos, ces trois termes s'apparentent davantage à une orientation qu'à un programme. Je tiens à préciser que ces termes sont des signifiants vides, c'est-à-dire qu'on peut donner à chacun la signification que l'on souhaite. Comme vous le savez tous, ces termes sont très contestés. Dans le contexte canadien, la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et les politiques multiculturelles provinciales ont fourni un cadre aux institutions publiques de tous types, les amenant à faire du multiculturalisme un principe directeur de leurs activités depuis au moins une trentaine d'années (nous fêterons les 40 ans du multiculturalisme fédéral cet automne). Dans de nombreux cas, l'interprétation que l'on fait de ces politiques est

qu'il faut s'attaquer aux problèmes de diversité raciale et ethnique, et favoriser la représentation. Par conséquent, le résultat à long terme de la majorité de ces politiques multiculturelles a été que tous les groupes non blancs sont devenus multiculturels, ethniques ou un autre type quelconque d'entité racialisée. De plus, cette approche s'appuie en grande part sur la représentation au niveau de la race et de l'ethnicité, telles qu'elles sont indiquées par les caractéristiques physiques, et a le plus souvent créé des groupes homogénéisés au sein desquels il y a peu de place pour l'expression des différences internes. En tant qu'activités mandatées par l'État, les politiques multiculturelles aboutissent à un type de diversité qui reproduit la légitimité historique des institutions en question, sans qu'il n'y ait à s'attaquer à la structure plus profonde de leur orientation. L'inclusion aux fins de représentativité, qu'elle soit numérique ou autre, est valorisée au détriment d'une remise en question et d'un réexamen plus approfondis des institutions.

La diversité critique nécessite donc que nous désagréions le multiculturalisme. Ce que je veux dire par là, c'est que la diversité critique ne fonctionne pas uniquement au niveau de l'inclusion représentationnelle : elle soulève des questions difficiles sur l'inclusion et sur ce que l'inclusion signale ou signifie dans chaque contexte. La diversité critique renvoie à la fois à la texture et à la profondeur de la diversité. En prenant en compte ces éléments de la diversité, son équilibre critique et son calcul entrent en jeu. Laissez-moi vous donner un exemple d'un type idéal de diversité critique. Avec le modèle multiculturel, il pourrait être suffisant que les Noirs soient représentés d'une manière quelconque, peut-être même de différentes manières, mais avec la diversité critique, ces multiples formes de représentation des Noirs devraient tenir compte de toute une gamme de facteurs propres à la race noire, de manière à ce que celle-ci ne soit jamais homogénéisée. Il peut s'agir de questions de position sociale, de handicap, de sexualité, de religion, notamment, afin d'essayer de traduire la profondeur et la texture du vécu d'une personne de race noire tant au niveau des différences entre Noirs qu'entre les Noirs et les autres. Ainsi, dans cet exemple, le fait d'être noir ne peut être formulé et compris que s'il est mis en relation avec les races et le racisme. La diversité critique ne cherche pas simplement à remplir nos différentes scènes avec des rencontres unidimensionnelles, mais plutôt à offrir des rencontres qui touchent l'essence de ce que signifie être humain. Elle s'intéresse aux différents points de jonction entre les catégories ou les genres d'humains.

Au fond, ce n'est que lorsqu'il y a une certaine forme de diversité critique que nous progressons vers la justice sociale. La justice sociale est la plus grande inconnue dans tout ce travail. La justice sociale ne peut pas être décidée d'avance, elle n'a pas de destination particulière, c'est un processus dans lequel on s'engage, un moment à venir. On ne sait que la justice sociale est atteinte que lorsque ceux qui cherchaient à y parvenir déclarent que l'objectif est accompli, que la justice sociale est désormais une réalité. On voit donc que la justice sociale tient davantage d'un désir et d'un projet permanent sur lesquels on travaille que d'un ensemble de programmes, d'un produit ou d'un objectif final. Le modèle multiculturel fédéral a permis une période pendant laquelle on a pu entrevoir un mouvement vers la justice sociale, mais il ne

s'agissait que d'un moment au cours du processus, d'une ouverture. La diversité critique offre d'autres avenues dans le cadre de ce processus, mais ce n'est pas le résultat final de la justice sociale et elle n'en fait pas partie. L'aspect le plus important et le plus crucial de la justice sociale et de sa vocation philosophique et politique est qu'elle ouvre la porte au réexamen du processus complet d'organisation si nécessaire. Ainsi, dans le cadre de la justice sociale, la diversité critique est un moyen normatif de faire les choses; par conséquent, la justice sociale est un moyen d'être dans le monde. La justice sociale est un mode de vie tout entier, cela ne peut pas constituer un type de formation, on ne peut pas organiser des ateliers ou des formations sur la justice sociale, quoi qu'en dise l'industrie de l'équité. La justice sociale est à la fois une philosophie de vie et une orientation vers une manière différente de voir le présent et le passé, afin de mettre en place les conditions propices à un autre avenir.

Situation démographique

Dans le domaine de la démographie, l'avenir du Canada, et donc des arts et de la culture, est déjà en cours de formation. Les termes généraux que j'ai définis peuvent nous aider à saisir la signification de l'évolution passée et présente de la situation démographique au Canada à mesure que nous progressons. Nous savons tous que la croissance de la population au Canada au cours des vingt à trente prochaines années devrait être principalement due à l'immigration et, dans une moindre mesure (mais extrêmement importante), des Premières nations et des Autochtones. Cela pourrait changer notablement la manière dont la nation canadienne se perçoit. Il est important de noter que ces changements pourraient provoquer de nombreuses frictions non souhaitables dans les institutions de la nation à mesure qu'ils se concrétiseront et que les communautés voudront davantage que l'inclusion multiculturelle. Cette évolution démographique est très importante pour les institutions nationales, et assez importante pour le secteur des arts et de la culture, car elle nécessitera que ces institutions changent leur façon de penser et d'être, étant appelées à constituer le fondement de la justice sociale. Pour ce faire, cette nation, qui s'est souvent considérée comme blanche, sera obligée de se voir sous un autre angle étant donné qu'une grande partie des immigrants ne seront pas blancs; il s'agira en particulier d'Asiatiques, et de personnes des pays arabes et de l'Asie occidentale dans une moindre mesure. Ces trois groupes de minorités visibles, de même que les Premières nations, apportent des traditions culturelles et une histoire de l'art différentes, leur propre interprétation de l'art et de la culture et leur propre rapport à ces domaines, qui diffèrent de ceux qui dominent dans le monde occidental depuis un certain temps. Cela dit, ces populations connaissent très bien les pratiques culturelles euro-américaines, par lesquelles elles sont influencées. On ne peut absolument pas supposer que ces populations sont étrangères à ces pratiques.

Ainsi, pour le secteur des arts et de la culture, il s'agit d'une question difficile d'équilibre, de connaissances et d'autonomie permettant aux communautés d'exprimer, de contribuer et d'autoriser dans un environnement permanent de

changement institutionnel. Je reviendrai plus tard sur le sens que je donne à exprimer, contribuer et autoriser, mais à ce stade, je me contenterai de dire qu'à l'avenir, les communautés de Premières nations et d'immigrants continueront à être le principal public visé par l'engagement envers le secteur des arts et de la culture. Le secteur devra déterminer comment les mobiliser. Il y a deux choses essentielles à savoir pour comprendre le travail à venir : 1. Ces immigrants sont principalement des personnes qui immigreront pour des raisons économiques, ce qui signifie qu'ils ont des idéaux de classe particuliers et qu'ils constituent donc un public tout trouvé pour les arts et la culture; 2. Ces immigrants apportent la connaissance de nombreux arts et traditions culturelles, certaines de ces traditions étant hybrides ou créoles. On peut également dire que les traditions des Premières nations sont hybrides et créoles, bien que la question de la formation officielle reste épineuse pour eux. Leur relation à l'art et à la culture est de nature organique; elle est complexe et traduit leur vision du monde, qui est souvent différente de celle de la tradition euro-américaine. Ces éléments représentent des défis d'envergure qu'on ne pourra pas relever correctement au moyen de l'inclusion multiculturelle.

Le résultat, c'est que la situation démographique, au regard de son effet sur la bonne santé économique continue du Canada, aura des répercussions durables sur le secteur des arts et de la culture et son mode de pensée à mesure que nous avancerons dans ce siècle. Elle doit donc être au cœur du travail effectué dans ce secteur. Toutefois, pour le redire plus fermement, ces répercussions ne peuvent pas atteindre l'ampleur de la première vague notable d'inclusion multiculturelle. De la fin des années 1970 au milieu des années 1990, l'inclusion multiculturelle a entraîné des changements significatifs dans le secteur des arts et de la culture, le plus important étant la création et la multiplication des bureaux et des agents de l'équité, ainsi que de programmes spéciaux pour les communautés racialisées. Ces programmes s'employaient, de manière limitée, à créer de l'espace pour la reconnaissance des arts des minorités raciales, de leurs artistes, de leurs diffuseurs et de leur public, afin qu'ils trouvent leur place dans le secteur des arts et de la culture du Canada et qu'ils deviennent même parfois des disciplines « grand public ». Cependant, dans les années 1990, du fait de réductions budgétaires dans le domaine des dépenses sociales et des arts, tous ces espaces ont disparu, sans nuire à un certain nombre d'artistes et d'institutions à mi-carrière dans certaines disciplines, mais en abandonnant toute une nouvelle génération sur le point d'émerger. Le modèle de l'inclusion multiculturelle a atteint son objectif et a fait son temps. Je ne suggère pas qu'on abandonne le modèle immédiatement, mais il requiert plus que de petites modifications. Je pense que le modèle n'est pas parvenu à créer le type de diversité critique que j'ai décrite plus tôt, et qu'il ne peut donc pas progresser pour offrir de la justice sociale au niveau institutionnel.

L'exemple le plus parlant du modèle d'inclusion multiculturelle est probablement celui de la création de la galerie des Premières nations/des Autochtones au Musée des beaux-arts à Ottawa. Il ne faut pas sous-estimer le message que la création d'une telle galerie communique quant à la place de l'art autochtone dans l'histoire nationale du Canada. Néanmoins, même si cette création a été et reste un

aboutissement important, elle demeure très encadrée par le modèle d'inclusion multiculturelle. De plus, techniquement parlant, les Premières nations et les Autochtones ne sont pas assujettis à la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et sont gouvernés par la *Loi sur les Indiens* et les ententes sur les droits issus des traités. Ajoutons que l'audace de cette reconnaissance institutionnelle et le fantastique travail effectué dans ces galeries, de même que le mentorat des praticiens des arts autochtones et des Premières nations dans l'ensemble des disciplines artistiques ne nous rapprochent toujours pas de la justice sociale pour les Premières nations et les Autochtones. Ce que je veux dire, c'est que si un jour un Autochtone est nommé conservateur en chef et que la galerie n'est plus présentée comme une mesure corrective nationale ni comme une façon de soulager notre honte nationale, mais plutôt comme un élément essentiel de l'art et de la culture tels qu'ils sont tenus pour acquis dans le contexte de l'art euro-américain, alors quelque chose aura changé. On ne peut pas savoir quelle forme cette justice sociale prendra, mais elle est porteuse de grandes promesses pour ce qui est d'une véritable démocratisation du secteur et de notre culture humaine.

Les commentaires assez récents de Marc Mayer sur l'excellence artistique en ce qui touche les artistes issus des minorités raciales et la présentation de leurs œuvres, ou plutôt au manque de présentation de leurs œuvres au Musée des beaux-arts, montrent bien en quoi l'inclusion multiculturelle ne conduit pas nécessairement à une démocratisation de l'institution, ni à un réexamen en profondeur de la manière dont elle fonctionne. M. Mayer a notamment tenu les propos suivants : « Notre véritable mandat est l'excellence. Nous portons attention à la diversité... mais nous présentons ce que nous trouvons d'excellent sur la scène artistique canadienne, sans regarder la couleur ni les origines ethniques, ni même si l'artiste est né au Canada, cela nous est complètement égal. (...) Nous cherchons de l'excellent art. Peu nous importe qui le réalise. » La réponse de Mayer à la question qui lui a été posée a utilisé le vieux paradigme sur la diversité selon lequel la diversité est raciale ou ethnique et son inclusion est une sorte de largesse compensatoire de la part de l'institution. Ces attitudes, parce que je pense que ces commentaires sont plus qu'une simple déclaration, sont révélatrices de ce qui est possible dans l'avenir. De telles attitudes nécessiteront que nous nous posions des questions difficiles au sujet de nos institutions, de la façon dont elles sont gouvernées, de leur regard local, national et mondial, et que nous examinions une série de questions, de préoccupations et de points de vue qui pourraient nous aider à mieux réfléchir à ce que les changements démographiques du Canada signifieront pour l'idée partielle que le monde occidental se fait de l'excellence, comme si cette opinion était en effet un point de vue universel unique. Ce que je veux dire ici, c'est qu'il n'y a pas de vision unique de l'excellence; l'excellence est définie par la culture, elle évolue donc au fil du temps et est perçue différemment selon les points de vue.

Ce qui est plus important encore, c'est la manière dont les visions de l'excellence peuvent et viennent s'opposer à certaines notions et conceptions des droits culturels. Les droits culturels sont un sujet difficile et épineux et je n'ai pas assez de temps aujourd'hui pour parler de toutes les façons dont la vision que l'on a des

droits culturels peut à la fois créer de nouvelles possibilités et en écarter d'autres. Laissez-moi quand même souligner un aspect des droits culturels que je considère important pour nos discussions à mesure que nous progressons. Il s'agit du lien très étroit entre les droits culturels et les droits de la personne. Dans le cas des groupes autrefois exclus, la question des droits culturels est un domaine dans lequel l'accès aux institutions, le droit d'avoir sa culture (une expression culturelle, des opinions culturelles et un point de vue culturel) dans le cadre de la conversation humaine, et une source qui est prise en compte dans l'organisation de notre société, sont des éléments à la fois nécessaires et importants pour pouvoir progresser vers la justice sociale. Comme l'indique [INTERARTS](#) :

Les droits culturels sont des droits liés à l'art et à la culture, tous deux compris dans un sens large. L'objectif de ces droits est de garantir que les peuples et les communautés ont accès à la culture et peuvent participer à la culture de leur choix. Les droits culturels sont des droits de la personne visant à garantir que chacun profitera de la culture et de ses composantes dans des conditions d'égalité, de dignité humaine et de non-discrimination. Il s'agit de droits liés à des thèmes tels que le langage; la production artistique et culturelle; la participation à la vie culturelle; le patrimoine culturel; les droits de propriété intellectuelle; les droits d'auteur ou l'accès des minorités à la culture (et aux institutions culturelles).

Ce point de vue place les commentaires de M. Mayer dans une toute nouvelle perspective lorsqu'on y ajoute l'évolution passée et présente de la situation démographique du Canada.

Je vais vous montrer, à l'aide d'un exemple, qu'un festival récent tel que Luminato fonctionne presque avec une notion de droits culturels qui tient compte de la nouvelle situation démographique du Canada, même si ce concept n'est pas directement présenté comme une idée du festival. Luminato commande des travaux à des artistes ontariens, canadiens et du monde entier. Ces cinq dernières années, il a amené l'art dans la rue en organisant une série d'événements qui commencent à démocratiser l'art par rapport à ses publics. Ses concerts de musique gratuits en particulier sont une reconnaissance de la façon dont la musique modèle la vie urbaine contemporaine. De plus, ses commandes dans le monde entier font de Toronto un espace mondial car ces commandes font participer le public chez lui, à Toronto, un public qui a peut-être déjà certains liens avec la source ou les éléments sous-jacents de la commande. Le festival imagine un public intelligent pour sa plateforme multidisciplinaire. Cela dit, la chose la plus importante au sujet de Luminato et qui ne devrait jamais être oubliée si le festival continuait à avoir autant de succès, c'est qu'au moins l'une des personnes qui l'a pensé et l'a fondé, David Pecaut, était très préoccupé par les problèmes civiques de justice sociale. Ce point de vue appliqué à un festival d'art et de culture a donné d'excellents résultats en très peu de temps. Cet exemple montre bien que la justice sociale, l'art et la culture, et l'excellence dans le domaine artistique et culturel ne sont pas incompatibles. Luminato a ainsi largement réussi à créer un festival qui rassemble des arts et des publics variés et qui a un véritable rayonnement mondial.

Dans la même veine, le programme Explorations du Conseil des Arts, qui n'existe plus, s'était employé avec succès à exposer le travail d'artistes issus des minorités visibles dans les années 1990. Ces artistes recevaient des fonds non seulement pour créer des œuvres dans toute une gamme de disciplines, mais également pour produire de nouveaux publics pour leur travail. D'après moi, Explorations reste un programme important pour ce que j'appellerais la première phase de l'inclusion multiculturelle. Cette phase a montré que les artistes issus des minorités visibles avaient des choses à dire et qu'ils pouvaient attirer des publics. Il est important de dire, à mesure que nous progressons, qu'il faut faire revivre le type de prise de risque qu'Explorations représentait.

Dans mes deux exemples, la question du public est importante. Cependant, je voudrais vous mettre en garde contre une utilisation trop hâtive de mes commentaires pour commencer à réfléchir au marché de l'art avant que nous nous penchions sur les institutions par l'intermédiaire desquelles l'art entre dans notre vie et l'imprègne. L'importance pédagogique de l'art nécessite que nous réfléchissions à l'art et à son financement en considérant deux aspects : le travail et ses publics. Parfois, il est nécessaire de soutenir le travail de l'artiste jusqu'à ce que celui-ci trouve son public ou que son public le trouve. Trop souvent, on suppose que certaines communautés, sur lesquelles s'appuient mes commentaires, n'ont pas de public. Ces hypothèses doivent être l'œuvre de nos politiques et de nos dirigeants institutionnels. À l'avenir, le défi sera de considérer simultanément l'art, les artistes, le public et le financement comme des éléments centraux, qui sont même essentiels à la citoyenneté. Trop souvent pendant ces quelque dix dernières années, nous nous sommes présentés comme des cultures créatives de tous types sans régler les problèmes de fond auxquels font face les communautés, poursuivant ainsi dans la voie de l'inégalité empruntée par notre société.

Conclusion

Nous sommes donc directement confrontés à la question suivante : comment créer une sphère publique d'art et de culture dans laquelle on pourrait parvenir à la diversité critique et à un avenir de justice sociale? Parallèlement, la question de la justice n'est pas une question de marché, même si du fait de l'omniprésence du capitalisme dans notre vie, le marché ne peut pas être ignoré ni nié. Par conséquent, pour le moment, toute conclusion sérieuse ou donnant matière à réflexion devra rester paradoxale. Les idées mêmes d'égalité et de liberté sur lesquelles nous nous appuyons peuvent être utilisées contre nous, comme nous le voyons avec la guerre de la terreur : la suspension des libertés dans le cadre du combat pour la liberté. Ainsi, comme le dit Stuart Hall, théoricien noir britannique spécialiste de la culture, nous avons besoin d'une nouvelle logique politique. On ne pourra mettre en place cette nouvelle logique politique qu'en prenant des décisions courageuses et des risques, et en reconnaissant pleinement que le Canada a changé. Notre incapacité à admettre le changement et à s'y adapter aboutira à une sphère publique des arts et de la culture bloquée, dans laquelle les guerres de culture de la deuxième moitié du

XX^e siècle se seront révélées n'être qu'une escarmouche comparée à ce qui va suivre. Les organismes publics de soutien aux arts doivent adopter une nouvelle manière de diriger, ce qui signifie que vous devrez penser d'une manière différente de celle à laquelle vous étiez peut-être habitués, afin que d'autres façons de savoir et d'être puissent voir le jour. Ce n'est pas un travail effrayant, mais un travail excitant, la constitution d'un patrimoine, et c'est un travail qui modifiera la façon dont les êtres humains vivent ensemble avec leurs différences.